

Département du NordEXTRAITArrondissement de LILLEDU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEILCanton de AnnœullinMUNICIPAL DE LA COMMUNE D'OSTRICOURT**COMMUNE D'OSTRICOURT**

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-trois février à dix-neuf heures, les Membres du Conseil Municipal d'OSTRICOURT se sont réunis en Mairie, en séance ordinaire sous la Présidence de Monsieur Bruno RUSINEK, Maire, suite à la convocation qui a été faite, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la Loi.

Effectif légal :	29
Nombre de conseillers en exercice :	29
Nombre de conseillers présents :	21
Nombre de pouvoirs :	5
Nombre de conseillers absents n'ayant pas donné pouvoir :	3

Étaient présents : M. Bruno RUSINEK – Mme Valérie NEIRYNCK – M. Jean-Michel DELERIVE – Mme Sylviane JOURDAIN-OPOKA – Mme Christine STEMPIEN – Mme Marylène GALLIEZ – Mme Brigitte RINGOT – M. Mohamed MOKRANE – Mme Hafida BENFRID-CHERFI – M. Cédric MONCOURTOIS – Mme Henriette SZEWCZYK – M. Jean-Jacques VAN WAELESCAPPEL – Mme Marie-Neige SMIGOWSKI – Mme Aurore THUEUX – M. François POLAK – M. Abdella BOULOUIZ – Mme Aline DESCAMPS – Mme Oihiba VANDERUST – M. Samuel HANC – M. Nordine HAMZAOUI – M. Ludovic MEKIL

Étaient excusés : M Sylvain BEAUVOIS ayant donné pouvoir à Mme Valérie NEIRYNCK
M. Rabah DEGHIMA ayant donné pouvoir à Mme Sylviane JOURDAIN-OPOKA
M. Jean-Jacques BANACH ayant donné pouvoir à Mme Hafida BENFRID-CHERFI
M. Christian DUQUENNE ayant donné pouvoir à M. Bruno RUSINEK
Mme Cécile SENEZ ayant donné pouvoir à M. Abdella BOULOUIZ

Étaient absents : Mme Coralie SEILLIER
Mme Magali VANQUELEF
M. Frédéric CROMMELINCK

Madame Aurore THUEUX a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le Conseil Municipal

Date de la convocation : 16 février 2024

2024/011 - PROJET D'ACQUISITION DE LA PARCELLE CADASTREE AD 383 D'UNE SUPERFICIE DE 98 m² AU PROFIT DE LA COMMUNE D'OSTRICOURT

2024/011 - PROJET D'ACQUISITION DE LA PARCELLE CADASTREE AD 383 D'UNE SUPERFICIE DE 98 m² AU PROFIT DE LA COMMUNE D'OSTRICOURT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la délibération municipale 2023/112 du 13 décembre 2023

Considérant le plan de division en date du 22 décembre 2023 effectué par la SCP GEOREM.

Considérant l'opportunité d'acquérir la parcelle cadastrée AD 383 d'une contenance de 98 m² au profit de la Commune pour la réalisation de stationnements dans la rue Florent Evrard,

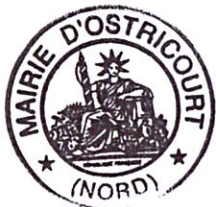
Considérant la proposition faite à la SCI de réserver 2 places de stationnements pour les locataires de l'immeuble, lesquelles seront précisées dans une convention de mise à disposition reprenant les modalités d'occupation, entre la Mairie et la SCI

Le Conseil Municipal à l'unanimité avec 5 pouvoirs (M Sylvain BEAUVOIS ayant donné pouvoir à Mme Valérie NEIRYNCK, M. Rabah DEGHIMA ayant donné pouvoir à Mme Sylviane JOURDAIN-OPOKA, M. Jean-Jacques BANACH ayant donné pouvoir à Mme Hafida BENFRID-CHERFI, M. Christian DUQUENNE ayant donné pouvoir à M. Bruno RUSINEK, Mme Cécile SENEZ ayant donné pouvoir à M. Abdella BOULOUIZ) et 3 absents n'ayant pas donné pouvoir (Mme Coralie SEILLIER, Mme Magali VANQUELEF, M. Frédéric CROMMELINCK) décide :

- D'autoriser l'acquisition par la Ville de la parcelle AD 383, d'une contenance de 98 m², appartenant à la SCI BERTHELOT
- De fixer le prix à 1 € la parcelle,
- De prendre en charge les frais notariés liés à cette acquisition.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer une convention de mise à disposition avec la SCI BERTHELOT pour définir les modalités d'occupation des places de stationnements attribués à la SCI BERTHELOT.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Rappelle que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département et de sa publication ou de son affichage.



Acte exécutoire par transmission
En préfecture le 29 FEV. 2024
Affiché le
Notifié le P/ Le Maire,


Bruno RUSINEK



P/ Le Maire,


Bruno RUSINEK



Scp GEOREM NOISETTE

GÉOMÈTRE-EXPERT DPLG

Successeur de la SCP Pierre LEBLANC et Franck NOISETTE

GÉOMÈTRE-EXPERT
CONSEILLER VALORISER GARANTIR

DELIMITATIONS - DIVISIONS FONCIERES
COPROPRIETE - DIVISIONS EN VOLUMES
LOTISSEMENT - URBANISME
VRD : ETUDES & MAITRISE D'OEUVRE
TOPOGRAPHIE - IMPLANTATIONS
MESURES INDUSTRIELLES

Envoyé en préfecture le 29/02/2024

Reçu en préfecture le 29/02/2024

Publié le

ID : 059-215904525-20240223-2024_011-DE

SLOW

Agence au CRT 2 LESQUIN
Parc Acticentre-Bât B-156 rue des Famards 59273 FRETIN

Tél. : 03.20.54.68.40
Courriel : geometre@noisette-georem.fr

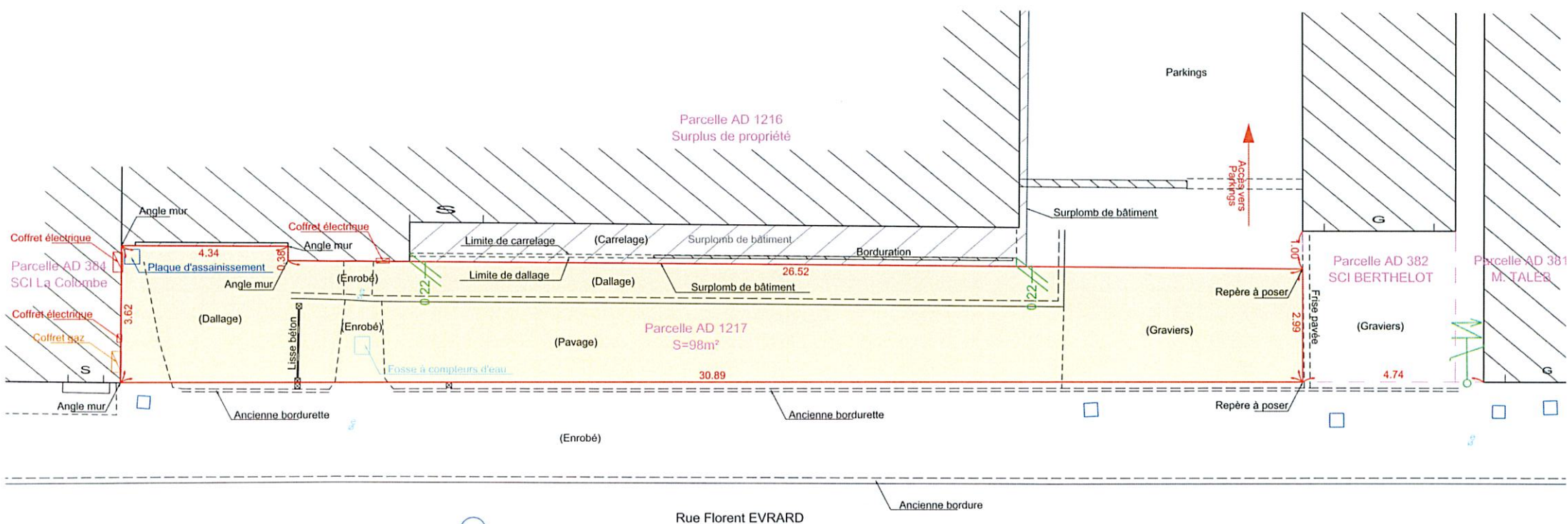


Commune d'OSTRICOURT

Rue Florent EVRARD

Plan de division de la parcelle AD 383

 Cession par la SCI BERTHELOT au profit de la Commune d'OSTRICOURT
S=98m²



Dossier : 10058 - OST 78

Indice	Date	Nature de la Modification ou du Complément	Intervenant
01	27 / 11 / 2023	Projet n°1	VB
02	22 / 12 / 2023	Nouvelles références cadastrales	VB

Echelle :1/100

